

(Du 3 juin 1957)

M. Paul Burgdorfer, conseiller national, secrétaire de l'union cantonale bernoise des arts et métiers, à Berthoud, est nommé membre du conseil d'administration des chemins de fer fédéraux, en remplacement de M. Paul Gysler, docteur h. c., démissionnaire.

Le Conseil fédéral a conféré, pour la durée de ses fonctions, le titre de ministre plénipotentiaire à M. Bernard Barbey, délégué permanent du Conseil fédéral auprès de l'UNESCO et conseiller de presse près l'ambassade de Suisse à Paris.

11641

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Mouvement diplomatique à Berne

du 22 au 28 mai 1957

Brésil: M. Gentil Otávio *Coelho de Castro*, attaché commercial, a été attribué à cette mission.

Il remplace M. Ricardo *Pinto*, qui quittera prochainement la Suisse.

M. Herbert Brant *Aleixo*, attaché commercial adjoint, a pris possession de ses fonctions.

France: M. Jean *Hugues*, conseiller commercial, est arrivé en Suisse et a pris possession de son poste.

Il remplace M. André *Gabaudan*, qui ne fait plus partie de cette mission.

Grande-Bretagne: M. Frank *Dixon*, deuxième secrétaire, a été appelé à d'autres fonctions.

Inde: M. M.-V. *Deo*, appartient à cette mission en qualité de premier secrétaire commercial.

Roumanie: M. Huna *Bogdan*, premier secrétaire économique, a été transféré à un autre poste.

11641

Création de nouvelles ambassades de Suisse

Les légations de Suisse dans les pays suivants ont été élevées au rang d'ambassade et les chefs de mission, actuellement à leur tête, nommés ambassadeurs:

Danemark: M. Camille Gorgé

Finlande: M. Fritz Real

Norvège: M. Otto Seifert

Berne, le 3 juin 1957.

11641

Département politique

Prochains examens pour contrôleurs

Les prochains examens pour contrôleurs d'installations électriques auront lieu probablement au début du mois de juillet 1957.

Les intéressés sont priés de s'annoncer à l'inspectorat fédéral des installations à courant fort, Seefeldstrasse 301, Zurich 8, jusqu'au 22 juin 1957.

A la demande d'inscription, il y aura lieu de joindre, conformément à l'article 4 du règlement relatif aux examens pour contrôleurs d'installations électriques intérieures:

- un certificat de bonnes mœurs;
- un curriculum vitae, rédigé par le candidat;
- le certificat de fin d'apprentissage;
- des certificats de travail.

La date et le lieu de l'examen seront publiés ultérieurement.

Le règlement au prix de 50 centimes peut être obtenu auprès de l'inspectorat fédéral des installations à courant fort.

Nous tenons à préciser que les candidats doivent se préparer soigneusement.

Inspectorat fédéral des installations à courant fort

11641

Commission des examens de contrôleurs

Citations

Le grand juge du tribunal militaire de division 10,

A vous :

Brunisholz Robert, fils de Marc et de Clémence, née *Crisinel*, né le 31 juillet 1919 à Genève, originaire d'Esserts (Fribourg), manœuvre, domicilié en dernier lieu à Lausanne, rue du Crêt 10, chez M. Ruchat; soldat cp. carb. 110,

accusé d'inobservation de prescriptions de service et d'insoumission, vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 10 du jeudi 13 juin 1957 à 0900 heures, à Sion, salle du Casino, rue du Grand-Pont.

Vous pouvez consulter le dossier personnellement ou par l'intermédiaire d'un avocat jusqu'au 8 juin 1957 au greffe du tribunal militaire de division 10, caserne de la Pontaise, à Lausanne.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

Lausanne, le 31 mai 1957.

Le grand juge du tribunal militaire de division 10,

11641

Colonel Edmond GAY

Le grand juge du tribunal militaire de division 10,

A vous :

Jost Charles-Albert, fils de Friedrich et de Rosa, née Schertenleib, né le 23 août 1908 à Lausanne, originaire de Wynigen, menuisier, domicilié à Paris, avenue de la Grande-Armée 29; sdt. tf. cp. fort. 10;

Pasche Claude, fils de Félix et d'Emma, née Bovey, né le 31 août 1932 à Belfort, originaire de Ferlens, boulanger, en dernier lieu domicilié à Lausanne, cpl. cp. EM. fus. mont. 7;

Hennard Georges-René-Robert, fils de Robert et d'Angèle, née Pierig, né le 14 décembre 1921 à Zurich, originaire de Cugy et Bouleins, manœuvre, actuellement domicilié à Casablanca (Maroc), boulevard Mohammed-V, n° 254; SC. cuis. cp. fort. 3;

tous trois sans domicile connu;

accusés :

Jost et Hennard: d'insoumission. *Pasche*: de service militaire étranger ;
vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de
division 10 du jeudi 13 juin 1957 à 0900, à Sion, salle du casino, Grand-Pont.

Vous pouvez consulter le dossier personnellement ou par l'intermédiaire
d'un avocat jusqu'au 8 juin 1957 au greffe du tribunal militaire de division 10,
caserne de la Pontaise, à Lausanne.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

Lausanne, le 29 mai 1957.

Tribunal militaire de division 10:

11641

Le grand juge,

Colonel Edmond GAY

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

L'office fédéral des assurances sociales a publié le

Rapport de la commission fédérale d'experts pour l'introduction de l'assurance-invalidité

Contenu: Introduction — Point de départ et but — Les assurés — Les
conditions générales du droit aux prestations de l'assurance-
invalidité — Les mesures de réadaptation — Les rentes —
L'action récursoire contre le tiers responsable — L'assurance-
invalidité et l'assurance-vieillesse et survivants facultative des
Suisses à l'étranger — Le fonctionnement — Le contentieux —
L'assurance-invalidité et les autres branches des assurances
sociales — Le financement — Annexe avec tableaux numé-
riques et graphiques.

Le rapport peut être obtenu, au prix de 5 francs, auprès de la centrale
fédérale des imprimés et du matériel à Berne.

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1957
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	23
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	06.06.1957
Date	
Data	
Seite	1365-1368
Page	
Pagina	
Ref. No	10 094 676

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.